

Communiqué de presse
Paris, le 6 septembre 2016

LES ENTREPRISES UTILISATRICES DE SUCRE SE FELICITENT DE L'ENGAGEMENT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET POUR LA SECURISATION DES APPROVISIONNEMENTS

L'ensemble de la filière sort renforcé des 2 années de travaux impulsés et encadrés par le ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt dans le contexte de l'arrêt des quotas de production fixés par l'Europe à partir de 2017. Retour sur les principales conclusions de la réunion de clôture des travaux qui s'est tenue rue de Varenne ce lundi 05/09 en présence de Stéphane Le Foll.

L'intégration de l'industrie agroalimentaire dans les instances publiques de la filière

Consultées dès la phase amont des travaux lors du diagnostic de la filière, les entreprises utilisatrices de sucre représentées par l'Alliance 7 et la FIAC ont vu leurs principales attentes se traduire par la confirmation de :

- Leur intégration au sein du Conseil spécialisé Sucre de FranceAgriMer au même titre que les autres acteurs de la filière avec un droit de vote
- Leur consultation lors des études d'impacts qui accompagnent les négociations bilatérales UE/pays tiers

La sécurisation des approvisionnements et la garantie de la couverture des contrats 2015-2016

Le Ministre de l'Agriculture s'est engagé à ce que la sécurité des approvisionnements des entreprises agroalimentaires de France soit assurée maintenant et dans l'avenir. Planteurs de betteraves et fabricants de sucre l'ont confirmé : les travaux conduits ont permis d'assurer la transition dont la filière avait besoin pour renforcer sa compétitivité et garantir sa capacité à produire plus et mieux à la fin des quotas.

À ce propos, les fabricants de sucre ont assuré que tous les volumes contractualisés sur 2016 seraient livrés aux entreprises agroalimentaires. En effet, les stocks européens et français n'ayant jamais été aussi bas (- de 10 jours de consommation nationale sur le territoire), bon nombre d'entreprises utilisatrices de sucre s'inquiétaient de ne pas pouvoir voir leurs besoins couverts sur la fin de la campagne. Elles en sont donc rassurées et attendent que les engagements soient tenus. L'excellence et la qualité française est un moteur de croissance à l'international et à l'approche du SIAL, les entreprises doivent rassurer leurs clients sur leur capacité à produire et développer les ventes de produits utilisant du sucre comme ingrédient.

À propos de L'Alliance 7

L'Alliance 7 représente les entreprises de 9 professions de l'alimentaire (chocolats, biscuits et gâteaux, confiseries, desserts à préparer,...) au travers de près de 300 entreprises, 48 000 emplois directs pour un poids économique de 18,2 milliards d'euros dont 27% à l'export. Le sucre est un ingrédient majeur pour la majorité des produits qu'elle représente.

www.alliance7.com - 9 boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Contact Presse : Audrey Dufour - adufour@alliance7.com - 01 44 77 85 85

À propos de la Fédération des Industries d'Aliments Conservés (FIAC)

Premier syndicat membre de l'Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés (ADEPALE) par sa taille, la FIAC regroupe les fabricants de produits industriels à base de légumes (maïs doux, tomates, champignons et truffes inclus), de fruits, de poissons, d'escargots, de foies gras mais aussi de plats cuisinés sur les technologies appertisées, surgelées et déshydratées. L'ensemble représente un chiffre d'affaires de plus de 5 Mds d'€.

Dans cet univers, les produits à base de fruits - confitures, compotes, fruits au sirop et PAI - pesaient plus de 1,4 Md d'€ en 2015. L'industrie des produits transformés à base de fruits emploie plus de 6 000 salariés en France. www.adepale.org - 44 rue d'Alesia - 75682 Paris Cedex 14

Contact presse : ctaralle@adepale.org - 01.53 .91.44.91

1